

La Compagnie des femmes

Dossier de presse - 2014

*"Mutuelle santé : la médecine douce
pour les femmes"*



Sommaire

La Compagnie des Femmes engagée depuis 18 ans auprès des femmes.....	3
Agathe Chergui engagement et innovation technologique	4
Un rôle de conseiller et de médiateur auprès des femmes.....	5
Une mutuelle axée sur les médecines alternatives.....	6
Un site dédié : medecines-douces.comdesfemmes.com	7
La gamme Cajolia 1, 2 et 3.....	7
Zoom sur les médecines douces.....	9
Annexes	10
Contact :	12

La Compagnie des Femmes engagée depuis 18 ans auprès des femmes

Le premier et unique cabinet de courtage dédié aux femmes

La Compagnie des Femmes est le premier et unique cabinet de courtage dédié aux femmes et à leurs besoins en termes d'assurances. Les femmes font des choix de vie qui bouleversent la course de leur carrière. S'en suivent une multitude d'inégalités que la Compagnie des Femmes tente de solutionner avec des produits pensés spécifiquement pour elles.

En partenariat avec de grands professionnels de l'assurance, elle propose des produits sur-mesure pour la santé, l'auto et la retraite. L'objectif est de proposer aux femmes des garanties parfaitement adaptées à leurs besoins.

Nicole Rosa une fondatrice engagée

En 1996 Nicole Rosa, une féministe prônant la mixité et l'indépendance, fonde la Compagnie des Femmes.

Après plusieurs revers de fortune, elle parvient à ouvrir la première société de courtage dédiée aux femmes. Avec une méthode simple : « répondre à un besoin, c'est d'abord l'identifier et l'entendre », elle travaille en lien avec les nombreuses associations féminines de façon à développer les produits les plus adaptés aux besoins de santé, d'épargne et d'assistance des femmes.

Mais plus qu'un simple courtier d'assurances, Nicole Rosa fait de son entreprise un véritable regroupement de femmes. Elle ne se limite pas à la vente de produits d'assurances.

Un exemple ? Elle observe que les femmes veulent être polyvalentes, toujours à la pointe des compétences nécessaires à leur emploi mais que lors de formations mixtes, elles n'osent pas participer. Elle crée donc une association proposant des formations aux femmes afin de répondre à leur attente grandissante de formation continue.

Chiffres clés

2009 : Lancement du site : www.comdesfemmes.com

2009 : Rachat par Agathe Chergui qui devient PDG

2002 : Prix Tribulis pour la meilleure complémentaire santé

1996 : fondation par Nicole Rosa

Agathe Chergui engagement et innovation technologique

Agathe Chergui, Présidente de la Compagnie des Femmes depuis 2009, est une entrepreneuse née. Elle lance en 2003 le cabinet de courtage en rachat de crédits et assurances, Solution Finance. Très rapidement son cabinet s'impose comme l'un des leaders du marché.

Agathe Chergui fait la rencontre de Nicole Rosa alors que cette dernière envisage de revendre son entreprise.

En février 2009, Nicole Rosa passe le flambeau à Agathe Chergui qui aussitôt après, lance le nouveau site internet www.comdesfemmes.com et développe de nouveaux produits d'assurances.

Elle met en place un service « full web » qui permet une souscription en ligne directe à tous les produits santé, auto, moto ou habitation. Désormais, il suffit de se rendre sur le site pour faire des simulations pour tous les produits proposés par la Compagnie des Femmes.



*« Je connais bien la situation des femmes multi-casquettes qui doivent jongler avec plusieurs rôles au quotidien et tendent à s'oublier devant leurs obligations. Aujourd'hui l'engagement féministe ne passe plus tant par une féminisation de la réflexion mais plutôt par un savoir-faire et une adaptation de la technique, du marketing, des outils...
J'ai pris la tête de la Compagnie des Femmes forte de mon expérience d'auto-entrepreneuse pour prendre en charge ce deuxième étage de la fusée. J'ai apporté mes idées, mon expérience pour faire de mon entreprise un allié des femmes, un outil de réassurance et de prise en main. »*

Agathe Chergui – Présidente de la Compagnie des Femmes

Un rôle de conseiller et de médiateur auprès des femmes

S'engager auprès des femmes, les conseiller, les accompagner est la raison d'être de la Compagnie des Femmes, les courage à prendre en main leur avenir et à ne pas s'oublier face aux contraintes du quotidien, à venir chercher des réponses à leurs questions et à faire des choix éclairés pour leur avenir.

« Parfois, il suffit d'un entretien téléphonique pour aider vraiment une adhérente à y voir clair; les femmes sont méfiantes, ont peur d'être dupées et ont besoin d'un relais d'information fiable. C'est pour cela que nous sommes toujours à leur écoute. »

Agathe Chergui – Présidente de la Compagnie des Femmes

Etre présent au quotidien pour les femmes, cela signifie s'adapter à leur rythme de vie. Du temps de Nicole Rosa, la Compagnie des Femmes organisait des réunions « Tupperware » pour les réunir et échanger avec elles autour de toutes les problématiques d'assurance.

Désormais, ce type de rendez-vous n'est plus le meilleur moyen d'aller au-devant des femmes.

Désormais la Compagnie des Femmes leur donne rendez-vous autour d'ateliers à thèmes. Toutes les femmes intéressées peuvent à cette occasion venir échanger autour de leurs inquiétudes, de leurs interrogations et réaliser des simulations sur leurs besoins.

« Lorsque l'on discute avec nos clientes sur les difficultés qu'elles rencontrent au cours de leur vie (divorce, chômage, problèmes financiers) on perçoit à quel point elles sont inquiètes pour leur retraite. Le passage à la retraite est une étape positive de leur vie (elles vont avoir du temps pour elles, pour s'occuper de leurs petits enfants) mais elles ont bien conscience qu'elles seront pour la plupart « moins bien loties » financièrement que les hommes. Elles sont mal informées sur la retraite, la plupart ignorent même totalement quels seront leurs revenus une fois à la retraite. » Agathe Chergui – Présidente de la Compagnie des Femmes.

Une mutuelle axée sur les médecines alternatives

Ménopause, ostéoporose, et cancer du sein sont des maladies proprement féminines. La maternité et l'usage de moyens contraceptifs justifient la mise en place de garanties spécifiques pour les femmes. La mutuelle santé Cajolia de La Compagnie des Femmes offre toute une gamme de garanties spécialement faites pour elles, afin de les aider à mieux protéger leur santé.

Une complémentaire santé axée sur les médecines douces

Les femmes n'ont pas les mêmes habitudes que les hommes en matière de santé. Elles font plus souvent appel aux médecins spécialistes (gynécologue, dermatologue, ...) et sont les principales consommatrices de médecine douce.

Face à ces besoins La Compagnie des Femmes, a développé l'offre santé **Cajolia**, ciblée et très avantageuse notamment en matière de prévention et de médecines douces.

Notre mutuelle santé ne prétend pas vouloir remplacer la médecine traditionnelle.

Nous nous fondons simplement sur **deux constats**:

- De plus en plus de Françaises ont recours à ce type de médecines douces, que l'on appelle aussi « alternatives » ou bien « non conventionnelles »
- Ça marche! Les médecines douces ont en effet des résultats souvent remarquables (49% des français y ont déjà eu recours (source OMS)).



Un site dédié aux médecines douces

Information et prévention seront les leitmotifs de ce site consacré aux médecines douces

Sur son nouveau site lancé début septembre medecines-douces.comdesfemmes.com, la Compagnie des Femmes a pour but de sensibiliser son lectorat aux bienfaits des médecines douces. Pour cela il sera publié régulièrement des actualités traitant des différents sujets liés aux médecines alternatives. Un répertoire regroupant toutes les fédérations des praticiens sera également mis en place, pour que les visiteurs puissent se renseigner et trouver un thérapeute près de chez eux.

Les rubriques :

- ✓ Le produit **Cajolia**
- ✓ Page blog sur les actualités liées aux médecines douces
- ✓ Annuaire des fédérations des praticiens.
- ✓ Devis gratuit en ligne



La gamme *Cajolia 1, 2 et 3*

La Compagnie des Femmes s'attache à suivre précisément l'évolution des besoins des femmes en santé afin de pouvoir offrir aux femmes la mutuelle santé efficace qu'elles sont en droit d'attendre. C'est pourquoi la Compagnie des Femmes a développé l'offre Cajolia :

Nos points forts

- Une couverture immédiate, sans délai d'attente
- Le pack « *Cajolez-Vous* » inclus dans le prix, rembourse jusqu'à 12 séances de médecines douces par an
- Une *prime naissance* ou adoption jusqu'à 1000 €
- Une prime obsèques de 1500 €
- *Remboursement de la pilule et autres contraceptifs* à hauteur de 120€ par an
- *Gratuité* à partir du *3ème enfant*
- *Remboursement de toutes les vignettes* en pharmacie, y compris les vignettes orange
- Prise en charge des *actes de prévention* tels que : L'ostéodensitométrie (refusée par le RO), mammographie, amniocentèse, traitement de la ménopause ...
- *Une assistance au quotidien* après une hospitalisation : Services à la personne, informations et aide à la vie, aide-ménagère...
- Toutes nos garanties sont éligibles à l'aide à la complémentaire santé

Zoom sur les médecines douces

Selon un rapport de l'Organisation Mondiale de la santé de 2002, 49% des français ont déjà eu recours, au moins une fois dans leur vie, aux médecines douces. Certaines comme l'acupuncture ou l'ostéopathie sont réputées, d'autres comme l'oligothérapie, le shiatsu ou la chiropractie Sont moins connues et restent plus mystérieuses.

Les médecines douces sont nombreuses, cependant on peut les regrouper de deux façons :

Selon leur approche philosophique



Thérapies manuelles

Soulagement des symptômes par la manipulation du corps

Acupression
Chiropractie
Réflexologie
Shiatsu

...



Thérapies dites médicinales

Utilisation de substances pour aider le corps à guérir

Préventif

Elixir floraux
Naturopathie
Oligothérapie

Curatif

Aromathérapie
Mésothérapie
Phytothérapie

Préventif + curatif

Homéopathie



Médecine globale

Systèmes médicaux anciens fondés sur une vision philosophique et religieuse

- Médecine traditionnelle chinoise (MTC)
- Médecine ayurvédique

Ces systèmes médicaux sont inspirés de nombreuses médecines douces apparues plus récemment.



Thérapies de la relaxation et du mouvement

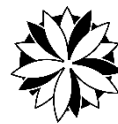
Hypnose
Sophrologie
Taï chi chuan
Yoga

Selon les techniques qu'elles utilisent



Soigner par le toucher

Acupuncture
Chiropractie
Etiopathie
Ostéopathie ...



Soigner par la relaxation

Hypnose
Relaxation
Sophrologie



Soigner par les substances

Aromathérapie
Homéopathie
Mésothérapie
Phytothérapie
Oligothérapie



Autre techniques

Auriculothérapie
Ergothérapie
Hydrothérapie
Luminothérapie...

ANNEXES

Les garanties Cajolia

HOSPITALISATION

Forfait hospitalier secteur conventionné
Honoraires hospitalisation
Forfait légal sur les actes visés à l'article R322-8 I du code de la Sécurité sociale
Frais de séjour secteur conventionné ⁽¹⁾
Chambre particulière secteur conventionné y compris maternité ⁽²⁾
Frais d'hospitalisation secteur non-conventionné ⁽¹⁾⁽³⁾
Frais d'accompagnement enfant < 16 ans ; adulte > 75 ans ⁽⁴⁾
Transport ambulance accepté par le R.O.

MÉDECINE ET SOINS MÉDICAUX

Consultations de généralistes tous secteurs, spécialistes secteur non conventionné
Consultations de spécialistes secteur conventionné
Actes de spécialistes (dont radiologies)
Actes de chirurgiens, gynécologues-obstétriciens et anesthésistes-réanimateurs secteur 2
Forfait légal sur les actes visés à l'article R322-8 I du code de la Sécurité sociale
Analyses et examens de laboratoire
Auxiliaires médicaux

PHARMACIE

Vignettes blanches, vignettes bleues, vignettes orange

APPAREILLAGE

Prothèses auditives acceptées
Prothèses auditives refusées
Gros appareillage ⁽⁶⁾
Autres dispositifs médicaux et appareillages
Véhicule pour handicapé physique accepté par le R.O.

DENTAIRE

Soins dentaires
Prothèses remboursées par le R.O. ⁽⁷⁾
Prothèses nomenclaturées, non remboursées par le R.O. ⁽⁷⁾
Orthodontie acceptée par le R.O.
Orthodontie refusée par le R.O.

OPTIQUE

Monture, Verres, Lentilles (acceptées, refusées jetables)
Garantie Plafond optique reportable (le plafond peut être doublé en fonction de la consommation)

CURE

Cure thermale acceptée par le R.O. (sur la base d'une cure de 21 jours)

ALLOCATION

Naissance ou adoption (enfant < 10 ans) ⁽⁸⁾
Allocation enfant né sans vie
Obsèques ⁽⁹⁾

PRÉVENTION

Vaccin anti-grippe
Détartrage annuel
Ostéodensitométrie acceptée par le R.O.
Ostéodensitométrie refusée par le R.O.
Mammographie
Fécondation In vitro
Amniocentèse
Substituts nicotiques non remboursés par le R.O.
Contraceptifs masculins et féminins
Traitement de la ménopause prescrit
Pharmacie, homéopathie, phytothérapie prescrite

Pack Cajolez-vous : jusqu'à 12 séances par an

Assistance santé CCMO* (Aide-ménagère, portage médicaments, ...)



Cajolia 1

Cajolia 2

Cajolia 3

Frais réels 150%	Frais réels 200%	Frais réels 250%
Frais réels Frais réels Frais réels Plafond 50€/jour Plafond 100€/jour Plafond 35€/jour 100%	Frais réels Frais réels Frais réels Plafond 60€/jour Plafond 100€/jour Plafond 35€/jour 200%	Frais réels Frais réels Frais réels Plafond 80€/jour Plafond 130€/jour Plafond 35€/jour 250%
100%	200%	250%
150%	200%	250%
100%	200%	250%
150%	200%	250%
Frais réels 100%	Frais réels 200%	Frais réels 250%
100%	200%	250%
100%	100%	100%
Plafond 230€ Plafond 230€ 100%	Plafond 380€ Plafond 380€ 100%	Plafond 450€ Plafond 450€ 100%
100%	200%	250%
Plafond 400€	Plafond 400€	Plafond 400€
100%	200%	250%
100%	200%	250%
100% du TC reconstitué	200% du TC reconstitué	250% du TC reconstitué
100%	200%	250%
100%	200%	250%
Plafond 125€ Oui	Plafond 155€ Oui	Plafond 275€ Oui
Plafond 525€	Plafond 525€	Plafond 525€
500€ 500€ Plafond 1500€	800€ 800€ Plafond 1500€	1000€ 1000€ Plafond 1500€
Plafond 12€ 100%	Plafond 12€ 200%	Plafond 12€ 250%
100%	200%	250%
Plafond 40€	Plafond 40€	Plafond 40€
Plafond 40€	Plafond 40€	Plafond 40€
Plafond 100€	Plafond 100€	Plafond 100€
Plafond 100€	Plafond 100€	Plafond 100€
Plafond 50€	Plafond 50€	Plafond 50€
Plafond 120€	Plafond 120€	Plafond 120€
Plafond 80€	Plafond 80€	Plafond 80€
Plafond 30€	Plafond 30€	Plafond 30€

Plafond 15 €/ séance

Plafond 20 €/ séance

Plafond 25 €/ séance

24H/24

24H/24

24H/24

Les plafonds sont exprimés par bénéficiaire par an et dans la limite des frais engagés. La prise en charge des prestations liées à l'hospitalisation psychiatrique est limitée à 45 j / an.

Les remboursements CCMO Mutuelle exprimés en % du tarif de convention (ou de la base de remboursement) ou en % des frais réels incluent le remboursement du régime obligatoire.

⁽¹⁾ Frais personnels non pris en charge : boisson, blanchisserie, téléphone, etc. La télévision est prise en charge après un franchise de 10 jours / hospitalisation dans la limite de 2€ / jour.

⁽²⁾ Prise en charge limitée à 60 j / an en hospitalisation ; 45 j / an en psychiatrie ; 12 j / an en maternité

⁽³⁾ Prise en charge globale plafonnée à 3500 € / bénéficiaire / an incluant les frais de séjour, la chambre particulière et le forfait hospitalier

⁽⁴⁾ Maximum 10 jours / an pour un accompagnant de plus de 75 ans

⁽⁵⁾ En cas de consultations et de visites non conventionnées, le remboursement est effectué sur la base du tarif de responsabilité reconstitué et du remboursement conventionnel reconstitué

⁽⁶⁾ Corset, ceinture, genouillère, plâtre, chaussures, cannes anglaises, lit médical, postiche, seringue, etc

⁽⁷⁾ Limitation globale de la part CCMO par bénéficiaire et par an de : 1500€ Cajolia 1 ; 1800€ ; Cajolia 2 ; 2100 € Cajolia 3

⁽⁸⁾ Versée à l'inscription de l'enfant (celle-ci doit intervenir dans les 2 mois suivant sa naissance ou son adoption). Elles est doublée en cas de naissance multiple.

⁽⁹⁾ Allocation versée jusqu'au départ en retraite du bénéficiaire sans pouvoir excéder l'âge maximum légal de départ à la retraite.

* Prestation assurée par Europ Assistance

La mise en œuvre de la CCAM (Classification commune des actes médicaux) et de la TAA (tarification A l'Activité) fera l'objet en cas de besoin d'une modification du présent tableau.



La
Compagnie
des femmes

Contact :

Agathe Chergui, Présidente de la Compagnie des Femmes

Tel : 01 40 54 30 35

agathe@comdesfemmes.com

LA COMPAGNIE DES FEMMES

Femmes Assurances Services est une société de courtage d'assurance de droit français

SAS au capital de 30 700 euros

RCS Paris 303 476 550 00 106

N° ORIAS : 07 023 190